

MENSIGNAC

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

JANVIER | 2026



SOMMAIRE

- 2 ▶ À l'honneur
- 3 ▶ Le mot du Maire
- 4 ▶ Finances
- 6 ▶ Travaux
- 8 ▶ Action sociale
- 9 ▶ Journées solidaires
- 10 ▶ Enfance et Jeunesse
- 15 ▶ Bibliothèque
- 15 ▶ Retour en images
- 19 ▶ Vie associative
- 27 ▶ Grand Périgueux
- 28 ▶ Infos municipales
- 34 ▶ État civil



BONNE RETRAITE ISABELLE

Deux jeunes Mensignacois, Lina et Théo, ont eu plaisir de participer au championnat de France de raid UNSS ! Bravo à eux.



Lundi 30 juin, enseignants, élus et personnels de la commune se sont réunis, pour célébrer le départ à la retraite d'Isabelle CLEYRAT, ATSEM au sein de l'école.

Madame le Maire a rappelé son parcours professionnel au sein de la collectivité depuis 1995, en tant qu'agent d'entretien et périscolaire jusqu'en 2005 puis comme Atsem jusqu'à fin juin 2025.

Un moment sympathique en l'honneur d'Isabelle, qui durant 20 années, a assisté les enseignants, contribuant à l'éducation de nombreux enfants âgés de 3-4 ans.

Pour Isabelle, une page se tourne, le moment est venu pour elle de prendre un repos bien mérité et nous lui souhaitons une bonne retraite et de profiter pleinement de la vie auprès de sa famille.



CÉRÉMONIES COMMEMORATIVES

Les 8 mai et 11 novembre, notre commune a vibré au rythme d'une cérémonie solennelle, marquant l'Armistice des deux grandes guerres. Ce moment de recueillement et de mémoire rassemble les habitants autour des valeurs de paix et de fraternité.



Un grand merci aux enfants de l'école pour leur enthousiasme et leur engagement. Leur préparation et la lecture des textes donnent vie à ces cérémonies. Ils ont rappelé à tous l'importance de ne jamais oublier le sacrifice de ceux qui ont combattu pour notre liberté.

Nous tenons également à remercier chaleureusement leurs enseignantes, dont l'implication indéfectible a permis aux élèves de se préparer avec soin, elles ont su transmettre aux enfants l'importance des valeurs d'engagement et de mémoire.

Les jeunes adolescents ont également participé avec sérieux à la lecture du message des anciens combattants. Ce geste a renforcé le lien entre les générations et a permis de faire entendre la voix des témoins d'un passé souvent douloureux.

Enfin, un grand merci à tous les habitants présents lors de ces cérémonies pour leur participation et leur recueillement.

Madame YLA MUÑOZ Marielos épouse BERTRAND, habitante de la commune a été naturalisée Française. La réception a eu lieu dans les salons de la Préfecture.



Alain Thoraval s'est vu remettre la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif lors d'une cérémonie officielle organisée à la préfecture, en reconnaissance de son engagement de longue date au sein de plusieurs associations.



MOT DU MAIRE

ÉDITO

3

Mesdames, Messieurs,

Chères Mensignacoises, Chers Mensignacois,

Une nouvelle année s'ouvre devant nous et c'est avec beaucoup de plaisir que je vous adresse, au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, mes meilleurs vœux pour 2026. Que cette année vous apporte avant tout la santé, de belles réussites et de nombreux moments de bonheur partagés.

Ce bulletin municipal est l'occasion de revenir sur les actions menées collectivement en 2025, au service de notre commune. Il témoigne de l'engagement constant des élus et de l'ensemble des acteurs locaux pour améliorer le cadre de vie de chacun.

Les associations sont plus que jamais le cœur vivant de Mensignac. Tout au long de l'année, elles ont animé notre village à travers des événements conviviaux, festifs, culturels et sportifs, rassemblant petits et grands. Leur énergie et leur engagement font de Mensignac une commune dynamique et solidaire. Le programme 2026 s'annonce d'ores et déjà tout aussi riche et prometteur.

Je souhaite adresser un sincère merci à toutes celles et ceux qui s'engagent au quotidien pour Mensignac : élus, membres du CCAS, associations, bénévoles, agents communaux et habitants. Grâce à vous, notre commune reste un lieu accueillant, solidaire et tourné vers l'avenir.

Nous tenons également à saluer les nouvelles initiatives locales ainsi que les acteurs économiques qui participent, chacun à leur manière, au développement de notre village. L'arrivée de nouvelles entreprises témoigne de l'attractivité de notre commune.

La réhabilitation de notre groupe scolaire progresse de manière très satisfaisante. La première phase, consacrée au restaurant scolaire, est désormais



achevée et offre aux enfants un espace accueillant et adapté au temps du repas. La seconde phase, actuellement en cours, permettra un réaménagement complet de l'école afin d'améliorer encore le cadre de travail des élèves et des enseignants. Investir dans l'école, c'est investir dans l'avenir de nos enfants.

Au fil des mois, vous avez été nombreux à participer aux animations proposées sur la commune : concerts, spectacles, activités familiales et sportives. Ces moments de partage renforcent le bien vivre ensemble et donnent toute sa vitalité à notre village.

Les élus et moi-même aurons grand plaisir à vous retrouver le **samedi 24 janvier** lors de la traditionnelle cérémonie des vœux.

En attendant ce moment de convivialité, je vous renouvelle à toutes et à tous une très belle et heureuse année 2026.

Véronique CHABREYROU,

Maire de Mensignac

Vice-Présidente du Grand Périgueux

Conseillère Départementale
du canton de St Astier

FINANCES

Pour les collectivités territoriales, le début d'année est marqué par la validation des comptes 2024 et le vote du budget prévisionnel 2025.

Validation des comptes 2024

Depuis 2024, le Compte administratif (réalisé par la commune) et le Compte de gestion (réalisé par le Trésor Public) ont été remplacés par un seul et même document : **le Compte Financier Unique**. Il retrace toutes les recettes et les dépenses réelles de l'année écoulée. Ce bilan financier a été validé par les élus lors du Conseil Municipal du 8 avril. **Le résultat global de 2024 reste positif pour 898 451 €.**

L'excédent de fonctionnement capitalisé depuis plusieurs années a permis d'engager sereinement la rénovation du groupe scolaire (cantine et école).



Principaux investissements réalisés en 2024 :

- Construction et agrandissement du restaurant scolaire : 596 540 €.**
- Avance travaux école : 70 099 €.
- Frais études et honoraires : 127 601 €
- **Acquisition de la maison médicale route de Périgueux : 179 621 €**
- **Travaux voie douce : 126 132 €**
- **Travaux de voiries (lotissement la Croix Blanche + routes) : 50 722 €**
- Rénovation énergétique mairie (remplacement menuiserie) : 29 956 €
- Couverture salle associative place des Charmes : 16 248 €
- Acquisition matériel roulant : 17 798 €
- Pose de panneaux acoustiques sur 1 classe à la maternelle : 8 805 €
- **Subventions d'équipement au SDE pour l'éradication des fils nus, éclairage public et renforcement des lignes) : 42 217 €.**

Le budget 2025 maîtrisé et dans la continuité : Le 8 avril 2025, le Conseil municipal a voté un budget de 1,928 millions en fonctionnement et 2,815 millions en investissements.

Taux d'imposition inchangés : Il n'y a pas eu de modification des taux d'imposition pour financer le budget 2025. **Le taux de la taxe foncière a été maintenu à 51,43%.** Toutefois, la revalorisation des bases décidée par l'État (+1,7% en 2025) a entraîné une augmentation mécanique du montant des impôts.

La section fonctionnement regroupe toutes les dépenses et recettes qui reviennent chaque année et sont nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité : 1 928 993 €

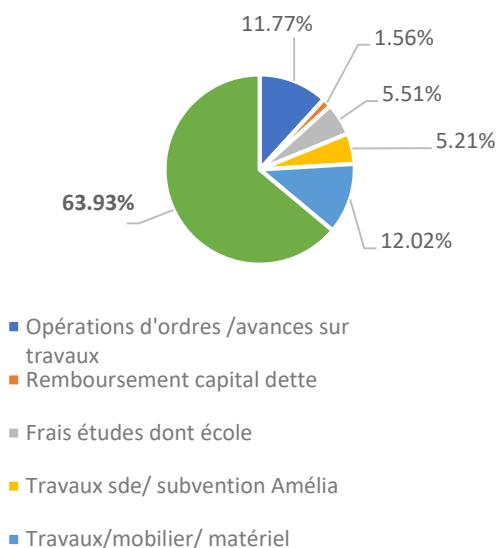
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	
Charges à caractère général	639 850	33,10%
Charges de personnel et assimilés	798 500	41,40%
Autres charges de gestion courante	188 987	9,80%
Charges financières	41 319	2,10%
Autres	95 337	5,00%
Virement à section investissement	165 000	8,60%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	
Excédents reportés	395 571	20,50%
Produits des services	138 982	7,20%
Impôts locaux et taxes	999 625	51,80%
Dotations et participations	368 408	19,10%
Autres	26 407	1,40%

Subventions aux associations : 20 127 € : la municipalité a maintenu un montant global de subventions identique à l'année passée.

La section d'investissement regroupe toutes les dépenses et recettes exceptionnelles ou importantes, 2 815 577 €, notamment en raison des travaux de réhabilitation du Groupe scolaire et de la cantine.

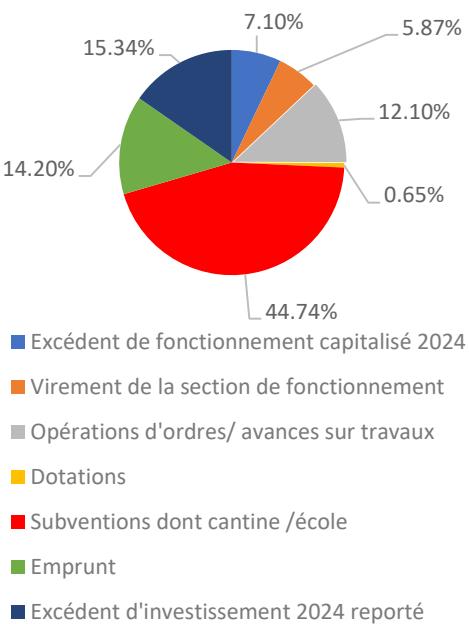
Dépenses prévisionnelles 2025



Principaux investissements réalisés en 2025 :

- Travaux agrandissement cantine/école : 468 038 €
- Travaux de la cour de l'école tranche 1 et 2 : 193 719 €
- Honoraires/contrôles travaux cantine /école : 38 229 €
- Travaux électrification : 40 958 €
- Aides aux travaux Amélia 2 : 7 550 €
- Travaux et achat usufruit bar restaurant Le Diland : 40 552 €
- Création Aire de jeux : 16 880 €
- Travaux de voirie : 21 438 €
- Achat tondeuse et taille haies : 1 954 €
- Achat matériel informatique : 1 086 €
- Achat mobilier restaurant scolaire : 32 877 €
- Achat matériel cantine : 7 021 €
- Achat conteneur de stockage : 3 543 €
- Achat barnum : 1 987 €
- Achat tables salle des fêtes : 2 031 €

Recettes prévisionnelles 2025



Les recettes prévues en 2025 comprennent notamment les **subventions accordées pour la réhabilitation du groupe scolaire et l'agrandissement de la cantine**, à savoir **1 361 028 €**, répartis de la manière suivante :

Extension du restaurant scolaire – tranche 1

- Conseil Départemental de la Dordogne : 223 418 €
- Dotation d'équipement des Territoires : 202 825 €
- Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux : 174 842 €

Réhabilitation du groupe scolaire – tranche 2 :

- Dotation d'équipement des Territoires : 245 121 €
- Conseil Départemental de la Dordogne : 163 413 €
- Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux : 72 342 €

Tranche 1 et 2 pour la désimperméabilisation, la végétalisation et la rénovation énergétique :

- Fond vert : 216 467 €
- Adour Garonne : 62 600 €

Elles seront **perçues en fonction de l'avancement des travaux**.

TRAVAUX ÉCOLE PRIMAIRE

La deuxième phase des travaux du groupe scolaire a débuté en juillet. Des travaux d'envergure et de complète restructuration ont débuté. Pour le confort et la sécurité, des enfants, du corps enseignant et des intervenants, la municipalité a fait le choix de délocaliser l'ensemble des classes pour les installer dans des bâtiments modulaires provisoires durant le temps des travaux estimé à neuf mois. Le coût de cette location, qui s'ajoute au coût des travaux s'élèvera à 59 718 €.

Toutes les classes ont été déménagées et réinstallées rapidement pour que les enfants puissent faire la rentrée de septembre dans les meilleures conditions. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à ce défi.

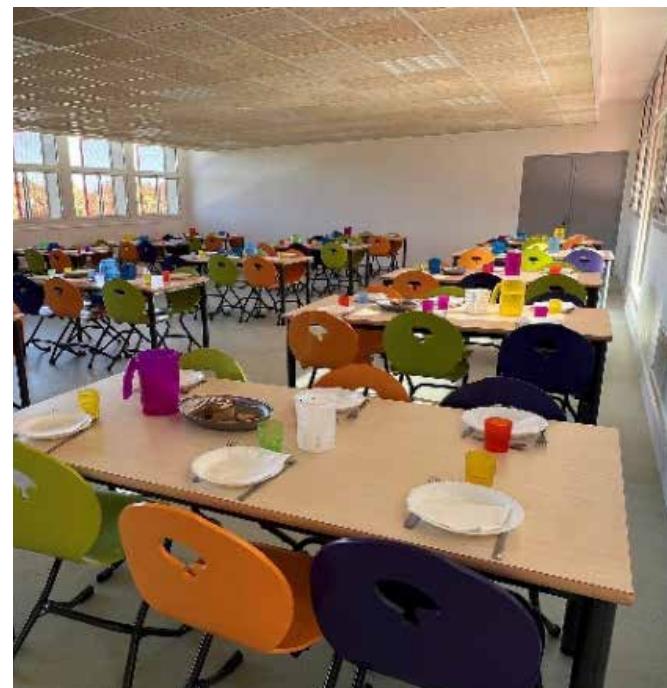
Le bâtiment scolaire datant de 1968 était énergivore, exigu et ne permettait pas l'accueil de la 5ème classe. Ce sera désormais possible. Un préau beaucoup plus grand permettra d'abriter les élèves et les classes seront plus spacieuses. L'ensemble de la cour sera désimperméabilisé et végétalisé pour le confort des enfants. Rendez-vous en 2026 pour une école plus fonctionnelle et modernisée.



EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE :

L'agrandissement et la rénovation du restaurant scolaire sont désormais terminés, offrant aux enfants un nouvel espace, pensé pour leur confort et leur bien-être, cet espace allie fonctionnalité et esthétique, avec des zones adaptées pour le repas, ainsi qu'une cuisine agrandie et modernisée.

Des efforts d'investissement ont été engagés avec la réhabilitation totale du restaurant scolaire pour un cout de 1 449 555 € TTC (main d'œuvre+travaux) à cela s'ajoutent 37 700 € pour l'achat du mobilier.



AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR LE SDE 24 :



offrant ainsi une sécurité accrue pour les piétons et une atmosphère plus accueillante pour les habitants. L'utilisation de technologies modernes, telles que les lampadaires à LED, permet non seulement une

Les travaux de rénovation entrepris par le Syndicat d'électrification (SDE 24) ont significativement contribué à l'amélioration de l'éclairage public dans notre commune. Grâce à cette initiative, les rues sont désormais mieux éclairées,

réduction de la consommation énergétique mais aussi une diminution des coûts d'entretien. Cette transformation n'est pas seulement technique, elle participe également à l'embellissement visuel de notre cadre de vie.

Le montant des investissements réalisés par le SDE 24, entre 2015 et 2024 sur le territoire communal, s'élève à 2 064 000 € décomposé de la manière suivante :

- Renforcement de réseau : 1 402 000 €
- Extension des réseaux : 243 200 €
- Sécurisation des réseaux : 55 000 €
- Éclairage public : 364 100 €

CCAS



L'année écoulée a été marquée par une série d'initiatives et d'événements significatifs qui ont contribué au bien-être des habitants de notre commune.

Voici quelques temps forts à retenir :

FÉVRIER : Mise en place par l'**ASEPT** (Association Santé Education Prévention sur les Territoires) d'un atelier « **YOGA DU RIRE** » comprenant 8 séances à la salle de la bibliothèque. Très forte fréquentation (entre 20 et 30 personnes à chaque séance)

- **Fin Juin- Début Juillet** : Période de fortes chaleurs : Mise en place du registre canicule. De nombreux foyers (plus de 80) ont été contactés afin de connaître leurs besoins et leur proposer une aide pour les courses ou autres. Les personnes ont apprécié et nous ont remerciés.

- Les cours de gymnastique pour les aînés ont lieu tous les mardis matin et ont repris le 7 octobre. Pour les retardataires, il est toujours temps d'y assister. Rendez-vous à la salle des fêtes à 9 h30. Il est entendu que ces cours dispensés par Romain Baillou, agent de la collectivité et diplômé sont réservés aux Mensignacoises et Mensignacois âgés de 65 ans et plus.

- La conduite au Marché de St Astier pour les personnes qui le souhaitent se fait le jeudi matin, tous les 15 jours. Renseignements en Mairie.

- Enfin, les travaux de restructuration et d'agrandissement du restaurant scolaire étant achevés, la salle des fêtes est à nouveau disponible.

De ce fait, le repas des aînés a eu lieu le 13 décembre.

- **Et bien entendu, le CCAS reçoit toujours sur rendez-vous** les personnes en quête de demandes pour compléter des dossiers, pour des demandes d'aides durant des périodes compliquées... Pour cela, il suffit de prendre au préalable rendez-vous en Mairie ou par téléphone au 05.53.05.17.15.

- **L'aide annuelle de 15 € versée aux enfants pour les activités culturelles et (ou) sportives est toujours d'actualité. Modalités en Mairie.**

- **D'autres aides mises en place ont été également reconduites.** Elles concernent le BSR (Brevet de sécurité routière) dont l'aide proposée est de 50,00 € et également le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) dont l'aide de 120,00 € sera versée à tout jeune validant cette formation.

- Les personnes qui souscrivent, auprès de CASSIOPEA les services de téléassistance, bénéficient d'une prise en charge financière de 3 mois répartie de la façon suivante (CASSIOPEA s'engage à prendre en charge pour tout nouvel adhérent le mois en cours d'installation (au prorata du jour de l'installation) et le mois suivant. Le CCAS s'engage, quant à lui, à régler la mensualité



PRÉVENIR EN CAS DE GRAND FROID OU DE TRÈS FORTES CHALEURS

Si les températures viennent à chuter ou en cas de très fortes chaleurs et que vous voyez ou connaissez des personnes vulnérables, pensez à contacter le CCAS par téléphone au **05 53 05 17 15** ou par mail à **ccas@mairiemensignac.fr** afin que nous puissions faire le point sur leur situation et de trouver des solutions si nécessaire. En cas d'urgence vitale, contactez immédiatement le **15**.

OCTOBRE ROSE : UNE BELLE MOBILISATION

Tout au long du mois d'octobre, la municipalité, les associations et les commerçants de Mensignac se sont unis pour soutenir Octobre Rose. La randonnée pédestre a réuni 90 participants sous un soleil automnal. Grâce aux ventes d'objets, à la tombola et aux dons, **2 268 €** ont été collectés au profit de la Ligue contre le cancer et du Comité féminin de dépistage des cancers.

Un grand merci aux participants, aux donateurs, aux commerçants, ainsi qu'aux Amis du Pain, aux Aînés Mensignacois, au club Les Tricotines et au Foyer Rural (danse et gym) pour leur engagement en faveur de cette cause.



RESTOS DU CŒUR

La collecte annuelle, le 8 février 2025, au profit des restos du Cœur de Saint Astier toujours en lien avec le magasin SPAR. Merci encore et toujours aux généreux donateurs.



RAM ET ATELIERS BÉBÉS LECTEURS :

Le relais des assistantes maternelles a repris le 7 octobre. Madame JOSSET, notre responsable de secteur, en assure les rencontres avec les assistantes maternelles de Mensignac et des communes environnantes.

Une fois par mois sont proposés, au jardin d'éveil, des ateliers, des rencontres, des moments d'échange.

L'atelier « Bébés lecteurs » à la bibliothèque sera animé par Marie.



CLUB ADOS

Le club « ADOS » connaît toujours un succès éclatant. Sous la direction de Romain et Carolane, les activités proposées attirent un grand nombre d'adolescents en quête de loisirs enrichissants et de moments de convivialité.

Les séjours organisés par le club sont particulièrement prisés. En février dernier, **le séjour au ski à Murat Le Quaire** a affiché complet. Les participants ont profité des plaisirs de la glisse tout en découvrant de magnifiques paysages enneigés. Cet événement a permis non seulement de développer les compétences sportives des jeunes, mais aussi de renforcer les

liens d'amitié entre eux.

L'été n'est pas en reste, avec, **en juillet, un séjour complet à Saint Palais sur Mer**. Les adolescents ont eu la chance de se prélasser sur la plage, de s'initier aux sports nautiques et de participer à des soirées animées. Ces expériences estivales sont idéales pour créer des souvenirs inoubliables tout en favorisant l'entraide et l'esprit d'équipe.

Lors de la première semaine des vacances de Toussaint, le club a fait le plein. Avec une moyenne de 20 ados présents chaque jour, les activités étaient variées et captivantes. Entre la « Prison in-

fernale », des sessions de bowling endiablées et un atelier cuisine où chacun a pu mettre la main à la pâte, les jeunes ont eu l'occasion de se divertir tout en développant de nouvelles compétences.



Sortie Octobre



Séjour ski Février



Sortie Patinoire



Sortie Bowling

PÉRISCOLAIRE - ALSH

Le service périscolaire continue de fonctionner selon ses horaires habituels, avec une ouverture dès 7 h du matin et une fermeture à 18 h 30 le soir. Ce service reste particulièrement apprécié et la fréquentation est toujours très importante. Afin d'offrir un cadre agréable aux enfants, les animateurs proposent des moments de détente après le goûter. Ces espaces de relaxation leur permettent de décompresser après une journée d'école.

En 2024, la fréquentation était de 148 enfants, représentant ainsi un volume d'heures de présence :

- périscolaire du matin : 7 386 heures,
- périscolaire du soir : 14 716 heures
- ALSH du mercredi : 14 047 heures.

En ce qui concerne l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), il est ouvert tous les mercredis et affiche quasiment complet, avec notamment une fréquentation plus élevée le matin. Lorsqu'ils souhaitent fréquenter le centre, les



mercredis les parents sont invités à inscrire leur enfant par période sur le site BL. Il est également essentiel que les parents annulent toute réservation non utilisée afin de ne pas pénaliser ceux qui se trouvent sur liste d'attente.

À l'ALSH, une variété d'activités est proposée, allant des activités sportives à des séances de motricité ou de lecture. Ces diverses options contribuent au développement des enfants dans un cadre ludique et éducatif.

Nous encourageons les parents à gérer leurs réservations avec soin pour garantir à tous les enfants la possibilité de participer à ces précieux moments d'éveil et de socialisation.



Notre équipe périscolaire et cantine



CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Le Conseil Municipal Enfants mis en place en 2023, et renouvelé pour partie à la rentrée de septembre 2024 ont planché tout au long de l'année scolaire :

Deux projets ont été retenus :

- Mise en place d'une signalétique pour le respect de l'environnement en juin autour des écoles et de l'Espace Louis CONTE

- L'installation d'une aire de jeux située à côté de la crèche. Pour répondre à cette attente, l'implantation et la clôture ont été réalisées. Une partie des jeux choisie par nos jeunes conseillers sera installée prochainement.

Le 13 novembre 2025 a eu lieu le renouvellement de six membres. Ont été élus par l'ensemble des élèves du CE1 au CM2, en tant que Conseillers Municipaux Enfants de Mensignac :

CE1 : Simon DELBOURG & Zélie DUPUY-MANIEZ

CE2 : Hypolite DURY STEVENS & Julie SIRIEIX (déjà élue, qui repart pour une deuxième année)

CM1 : Justine GRIMAUD & Romane PINEAU

CM2 : Valentin COWEZ & Hanaé MARTINET (déjà élue, qui repart pour une deuxième année)

Lundi 24 novembre, ce fut l'installation du Conseil Municipal des Enfants devant les élus, l'équipe enseignantes, les familles et les Francas de la Dordogne.



RESTAURATION SCOLAIRE.

Depuis quelques années, la municipalité, soucieuse de proposer à tous les enfants des repas sains, s'est engagée dans une démarche qualité pour ce service public essentiel à tous.

- Approvisionnement local et privilégiant les produits issus de l'agriculture biologique :
- 60% de produits bio.**
- Utilisation de produits bruts et de saison
 - Cuisine faite maison
 - 1 repas végétarien par semaine
 - Tri des déchets et compostage
 - Utilisation de produits ménagers écologiques
 - 23 000 repas élaborés par an.



ÉCOLES

14

Le premier semestre a été marqué par de nombreuses activités en complément du programme scolaire. Le Concert de Musique Baroque, la semaine olympique, le spectacle de danses. En juin le Festival de la Vallée a permis la découverte des arts du spectacle.

De nombreuses sorties ont été réalisées: la visite du Château de Hautefort, le domaine du Caviar à Neuvic, visites de grottes, sortie vélo juste avant les grandes vacances...

La rentrée scolaire s'est effectuée dans des conditions particulières. Les enfants et leurs maîtres ont définitivement quitté leurs vieux locaux en cours de restructuration, pour occuper une école « Algéo » (4 classes, WC, bureau) implantée à

- USEP CE2 et CE1 Biathlon La Chapelle-Gonaguet
- Cross du collège pour les cours moyen
- Défilé/goûter d'halloween (tous)
- Cinéma Azur et Asmar
- Cinéma Le rêve de Sam
- Visite de Lascaux.
- Marché de Noël + Chants
- Cinéma Sirocco et la vallée des courants d'air
- Cinéma Neige et les arbres magiques
- Petites casseroles
- La baleine et l'escargote
- Rue Cases Nègres
- Classe découverte à St Gerorges de Didonne
- Fête de l'école date à définir

Parents d'élèves élus : Parage Marie-Hélène, DUPUIS Cécile, GRIMAUD Aurélien, GAILLARD Aurélia, SIRIEIX Mathilde, PEYSSONNERIE Margaux, COWEZ Pauline, DELAURE Lorène, DELANGE Fabien, LUDURCZAK Stéphane, SANGUINE Gaëlle, BAUDOIN Lou Ane, MARTINET Audrey, MARZANO Fabien

REMISE DE CADEAUX AUX ÉLÈVES DE CM2

A la fin de l'année scolaire, les élèves de CM2 ont reçu un dictionnaire et une calculatrice scientifique, offerts par la municipalité à l'occasion de leur passage au collège. Ce geste symbolique vient saluer la fin de leur parcours à l'école primaire et marquer le début d'un nouveau chapitre vers le collège.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2026/2027

Votre enfant est né en 2023 et entrera en petite section à la rentrée de septembre. Vous êtes nouveaux arrivants sur la commune et vous souhaitez inscrire votre enfant dans l'école de Mensignac.

Les dossiers d'inscription seront disponibles à partir de mars 2026 et pourront être téléchargés sur le site www.mensignac.fr. Des exemplaires papier seront disponibles en mairie.





L'année 2025 a été une année de grand changement pour notre bibliothèque municipale.

En effet, en ce début d'année, l'offre de la bibliothèque a été étoffée par la mise en place d'un fonds de DVD permettant un accès de proximité au cinéma.

Nous avons également réalisé un « désherbage » en partenariat avec deux collègues de la Bibliothèque Départementale Dordogne - Périgord ; cette opération, consiste à retirer les documents obsolètes, endommagés ou peu empruntés, garantissant ainsi la pertinence et la qualité des collections.

En outre, l'informatisation de la bibliothèque à travers l'installation d'un logiciel de gestion permet désormais une gestion optimisée des prêts et du catalogue.

ANIMATIONS:

Dans le cadre du Printemps des Poètes, le 5 avril 2025, la bibliothèque a accueilli le poète-conteur Philippe Granger et l'auteur-compositeur-interprète Kévin Kastagna. Ils ont su nous émerveiller par leur talent d'interprète au travers de contes et de poésies musicales nous proposant une balade dans les contrées merveilleuses de l'imaginaire sur la délicate mélodie de leur guitare.



Le mercredi 10 septembre, **les Compagnies de théâtre Estomaquée, Rouletabille et Lilo** ont animé un après-midi de découvertes de dix chevaleresses oubliées par l'Histoire au travers, entre autres, d'un « Jeu de 7 familles » spécialement créé par la Compagnie Estomaquée.

Notre bibliothèque a également participé le samedi 25 octobre au Festival « **Entre Tour et Bourg** » proposant diverses expositions dont des cabinets de

curiosités réalisés lors d'ateliers entre Périgueux et Mensignac ainsi qu'une partie de **l'exposition « Le Grenier » de la Compagnie Rouletabille**, la (re) découverte des poèmes de Marcelle Delpastre dans une lecture immersive mêlant langues occitane et française et enfin, une foisonnante bibliographie sur les différents thèmes abordés tout au long du Festival.

ACCUEIL DES ENFANTS:

En novembre 2025, la bibliothèque a inauguré un nouveau service spécifiquement destiné aux bébés lecteurs en partenariat avec la crèche. Cette initiative vise à sensibiliser les très jeunes enfants au plaisir du livre et de la lecture dès les premiers mois. Le programme d'accueil des scolaires se poursuit. Chaque classe, de la maternelle au CM2, est reçue une fois par mois, assurant ainsi une intégration régulière de la bibliothèque dans le parcours éducatif local.



COLLABORATION AVEC LA B.D.P:

Le partenariat essentiel avec la Bibliothèque Départementale Dordogne - Périgord (B.D.P) est reconduit. Il permet le renouvellement des fonds documentaires deux fois par an et offre surtout la possibilité à nos usagères et usagers de réserver tout document (livres, CD, DVD, etc.) non disponible dans notre propre bibliothèque, garantissant un accès à une offre documentaire très variée.

Ces actions démontrent l'engagement constant de la bibliothèque à s'installer comme lieu de rencontre et de partage, offrant un accès à la culture pour tous les adhérents et adhérentes, de nos petits aux plus grands ! Aussi, n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits de lecture. L'adhésion à la bibliothèque est gratuite. Nous serons ravis de vous accueillir :

- **Mercredi : 14 h 00 - 17 h 00**
- **Vendredi : 15 h 00 - 18 h 00**
- **Samedi : 10 h 00 - 12 h 00**

Vous pouvez nous joindre par téléphone :

05.53.45.84.05 et par mail :

bibliotheque@mairiemensignac.fr

Page Facebook : Bibliothèque Municipale de Mensignac pour connaître toutes les actualités.

Nous espérons vous retrouver bientôt !

ATELIERS COLLECTIFS AU FESTIVAL « ENTRE TOUR ET BOURG »

Le Festival « Entre Tour et Bourg », en partenariat avec les compagnies « Lilo » et « Rouletabille », a proposé plusieurs ateliers collectifs tout au long de l'année, visant à stimuler la créativité des participants, qu'ils soient enfants ou adultes :

-Création mystère à partir d'objets usuels : Dans cet atelier, les participants étaient invités à apporter des objets du quotidien : vieux jouets, ustensiles de cuisine, bijoux...

-Portraits de Chevaleresse : Jeux de cartes pour découvrir l'univers fascinant des chevaleresques, tant à travers l'histoire que la légende.

-Ateliers Boite : enfin, les Ateliers « Boite » ont permis aux participants de construire leur propre boîte à secrets.



CINE PLEIN AIR

Moon le Panda

Près de 130 personnes ont apprécié la projection du film «Moon le Panda». Le cadre de l'espace de verdure Louis Conte reste un lieu magique où cette année encore les étoiles du ciel ont rejoint la magie du cinéma. Un peu de poésie dans notre triste monde.



MIMOS

Dans le cadre du tour de chauffe de Mimos, nous avons pour la première fois, accueilli une animation proposée par le Théâtre de l'Odyssée de Périgueux, une boum interactive s'est déroulée, au gymnase. Destinée aux enfants accompagnés par leurs parents, cette animation participative se nommait « Si on dansait » de la compagnie Yma.

LE FESTIVAL DE LA VALLÉE

17

Du 19 au 23 mai, plus de **2000 enfants** du département, du CP au CM2, ont foulé les espaces de la commune de Mensignac pendant **le festival La Vallée**.

Chacun a pu assister à deux spectacles par jour, pratiquer des activités de motricité, de sensibilisation, pique-niquer sur la grande esplanade, certains ont même pu réaliser leur pain avec Alain Boisseau.

La compagnie **Alex on the Wire** avec le spectacle de cirque Maintenantes et le collectif La Soupape avec le spectacle de rue La beauté de nos vies bancales ont chacune joué huit fois sur la semaine,

pour le plus grand plaisir des enfants... et des plus grands.

C'est une soixantaine de bénévoles qui se sont mobilisés sur cette semaine pour permettre le bon déroulé des journées, la circulation des bus et l'accompagnement des enfants d'un site à l'autre.

Des bénévoles, sans qui le festival ne pourrait pas s'organiser.

Mensignac est l'une des six communes partenaires du festival depuis 2015. Et l'équipe de l'organisation nous souffle qu'elle espère qu'elle le restera encore longtemps.



MNOP

Le 1er août, a eu lieu un concert gratuit en partenariat avec MNOP et Douchapt Blues. Près de 500 spectateurs sont venus vibrer au rythme du Jazz et de la Soul.

Miss Nicky a captivé le public, conquis par sa voix et son énergie. Une belle soirée musicale à Mensignac, gravée dans les mémoires grâce au festival MNOP qui fêtait son 25ème anniversaire.



L'OREILLE EN COIN – CONCERT DU 12 OCTOBRE

Sous la direction de Mathilde Marodon, la chorale L'Oreille en Coin a débuté le concert, captivant les spectateurs avec un répertoire riche et éclectique. Les voix des choristes ont résonné dans la salle des fêtes, interprétant des morceaux allant de la musique populaire d'Amérique latine aux ballades irlandaises, tout en rendant hommage aux chefs-d'œuvre de la Renaissance italienne et anglaise.

La deuxième partie a été marquée par l'entrée en scène de l'harmonie Vents d'Ouest, dirigée par

Jean Bourdoncle. Leur prestation a séduit le public, avec un mélange savoureux de musiques de films iconiques et de classiques du jazz.

Cette belle rencontre musicale a offert une agréable parenthèse culturelle.

Pour ceux qui souhaitent prolonger cette expérience, la chorale L'Oreille en Coin invite tous les amateurs de chant à rejoindre ses répétitions chaque mercredi de 20h à 22h, à la salle de la bibliothèque. N'hésitez pas à venir découvrir l'ambiance chaleureuse et conviviale de ce groupe passionné !

Contact : 05 53 03 58 89



ACCA

La saison 2024/2025 a été plutôt favorable avec un prélèvement de régulation du grand gibier notamment les sangliers. Le petit gibier se porte bien, surtout le lièvre.

L'association a participé au nettoyage des chemins organisé par la municipalité, les marcheurs, cyclistes et autres usagers préoccupés par la nature. Après les efforts un repas chaleureux a clôturé cette journée.

Une belle saison semble se profiler pour cette année 2025/2026.

Afin de vous faire partager notre passion et la découverte du territoire, nous vous proposons de nous accompagner. Vous serez les bienvenus, il suffit de **contacter BERGER Bruno au 06-32-66-75-50.**

L'équipe de l'ACCA vous accueillera avec plaisir et vous pourrez ainsi vous forger votre propre opinion de la chasse qui fait partie de nos campagnes autant que toute autre activité liée à la ruralité



LES TRICOTINES

Tous les mardis après-midi, dès 14h, la salle associative, place des Charmes, accueille le Club DES TRICOTINES.

Dans une ambiance détendue et conviviale, chaque membre apporte son savoir-faire et partage ses astuces. Que vous soyez débutant ou expert, il y a toujours quelque chose à apprendre ou à enseigner, qu'il s'agisse de tricoter un joli pull, de crocheter des amigurumis ou de broder des décorations uniques.

Au-delà de la passion pour le tricot, le Club des Tricotines s'investit également dans des événements

solidaire. Les membres se mobilisent pour créer des pièces spéciales pour des causes importantes telles qu'Octobre Rose, le Téléthon et Noël...

Si vous cherchez à vous initier ou à perfectionner vos compétences, n'hésitez pas à les rejoindre. Le Club des Tricotines vous invite à vivre des moments enrichissants.

N'oubliez pas d'apporter votre matériel et, surtout, votre bonne humeur.

Contact Thérèse : 06 46 88 56 27



MENSIPATCH

Si vous aimez la création, la couture, travailler de vos mains, venez participer à nos ateliers Patch, qui se déroulent tous les lundis de 14 h à 17 h à la salle des associations, située Place des Charmes.

Rejoignez une équipe dynamique et passionnée qui transforme de petits bouts de tissu en magnifiques tableaux, sacs, décorations et bien plus encore. Que vous soyez débutant ou expert, partagez votre créativité avec nous !

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons et vous guiderons dans vos projets. Ne manquez pas cette belle opportunité de créer et de vous amuser.

Contact : 06 84 05 85 96



LES AÎNÉS MENSIGNACOIS

Notre association a pour but de permettre au plus grand nombre de retrouver ou de garder un contact avec des amis et de proposer des activités. Elle est composée de plus de 90 membres.

Nos Aînés Mensignacois se réunissent chaque premier jeudi du mois autour d'un repas.

Les autres jeudis, ceux qui le souhaitent se retrouvent dans la petite salle pour échanger autour de jeux de cartes ou de société.

Principales manifestations :

- Les 03 avril et 6 novembre, deux lotos ont été organisés.
- Le 27 avril, voyage de printemps à Martel.
- Le 05 juin, un repas spécial « Fête des Mères » s'est déroulé au « Saint Jacques » de Périgueux
- Le jeudi 26 juin journée à La Roque-Gageac.
- Le Jeudi 25 septembre, escapade à Tournon d'Agenais.

Pour 2026, nous retrouverons toutes nos activités habituelles. Deux lotos seront organisés ainsi que trois excursions.

Venez nous rejoindre, les membres de l'association vous accueilleront dans la bonne humeur et la bienveillance.

Contact : facebook.com/ Les Aînés Mensignacois - cabecou24@gmail.com



LILO THEATRE

21

La compagnie Lilo est présente au deuxième étage du bâtiment de la mairie avec un espace bureau et des espaces pour les costumes disponibles à la location aux particuliers et autres à prix très accessibles. Pour en savoir plus vous pouvez appeler Garland au 06 20 80 77 05.

Elle renouvellera ses interventions couture auprès des enfants du centre de loisirs entre janvier et avril 2026. Cette proposition de la costumière de la compagnie est appréciée par les enfants du Alsh depuis maintenant 4 ans.

2024 et 2025 ont vu la création de nouveaux spectacles qui ont commencé leur vie de tournée : **Fil A Fil, Les trois fantastiques, Un Récit, Marcelle à l'Oreille.** N'hésitez pas à aller voir le nouveau site de la compagnie : <https://www.compagnie-lilo.fr>

Les perspectives budgétaires, annoncées au niveau national, en ces temps de crise, laissent présager des difficultés à faire voyager nos spectacles mais l'équipe de la compagnie, motivée et laborieuse travaille d'arrache-pied pour continuer à maintenir le bateau à flots.

La première édition du **festival Entre Tour et Bourg** fut l'occasion de garder vive la flamme de la joie de se retrouver nombreux et nombreuses autour du spectacle vivant.

Elle a eu lieu entre Périgueux chez la compagnie Rouletabille et Mensignac du 24 au 26 octobre.

Les équipes ouvrières des Compagnies Rouletabille et Lilo se sont mises au travail pour proposer, structurer, agrémenter et concrétiser ce festival.

La thématique du genre et du féminisme s'est naturellement imposée car elle est le fil conducteur, la matière de réflexion et d'expression de la responsable artistique des deux compagnies Emilie Esquerré. Environ 700 entrées pour les spectacles entre Tour et Bourg, entre Périgueux et Mensignac.

D'un Récit, danse et théâtre sur les violences faites aux femmes, à **Lili Lit**, spectacle jeune public autour de la question du genre, en passant par un concert de la chanteuse **Dawa** et par le spectacle interactif **Barbie Bleue de la Cie** « Elles disent » la soirée du samedi s'est terminée avec le chantier vocal mené par Adrien Fossaert et la musique endiablée du Mange Bal.

Le festival s'est terminé avec une partie loufoque de badminton costumé entre les bénévoles, les adhérents « Mens an go ».

Malgré la pluie, c'est une première réussie. L'association remercie ses partenaires.



ASSOCIATION LA COUR DE RÉCRÉ

La Cour de Récré a pour mission l'organisation d'événements et d'animations au profit des écoliers de la commune.

La saison dernière, et avec l'aide d'une cinquantaine de bénévoles venus épauler le bureau, de nombreuses animations ont été proposées aux enfants. On notera le Carnaval, la Kermesse avec le château gonflable qui a rencontré un vif succès, les vides greniers, la vente de sapins et d'azalées et bien sûr, la tant attendue rencontre avec le Père Noël.

Toutes ces actions ont permis de remettre en **1500 €** en faveur de la coopérative scolaire.

Pour 2025/2026, Vide ta chambre, Sapins, Visite du Père Noël, ateliers de décoration Carnaval et autres animations sont prévus.

Au nom des enfants de la commune un grand merci aux bénévoles et participants.

Contact : lacourderecre24350@gmail.com



FOYER RURAL

La saison a démarré avec notre randonnée traditionnelle du 1er mai, le soleil et la chaleur, un bien agréable moment. Merci à Patrick et Mélanie PETIT de nous avoir accueillis pour le pique-nique.

Le groupe musical « **Spitfire** » est venu enflammer la soirée de la fête de la musique le 21 juin pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Le 21 août et malgré une météo peu clémente, Jérôme Rudelle et Nicolas Escurat nous ont fait voyager dans les étoiles grâce au planétarium immersif et aux farfadets. Différentes conférences nous ont permis de découvrir notre univers. Un excellent moment et une expérience mémorable.

Comme chaque année, les cours de danse et de gym ont repris en septembre.



Le vide grenier a rempli l'espace Louis Conte en septembre, puis le marché de Noël a été une belle réussite avec la venue du Père Noël et les différentes animations proposées autour de Noël et du Téléthon 800€ ont été versés à l'AFM-Téléthon. Pour débuter l'année 2026, **le samedi 31 janvier** nous organiserons **un concours de belote**.

L'équipe du Foyer Rural a une pensée émue pour leur ami Mikaël, membre actif du foyer rural, parti beaucoup trop jeune, trop tôt. Il fut quelqu'un sur qui on pouvait compter.

Enfin, nous sommes toujours en quête de personnes qui souhaiteraient nous aider même de façon occasionnelle. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact : 06 84 05 85 96



LES PETITS RATS DES CHAMPS

Au premier étage du château, la salle de danse s'anime chaque semaine grâce aux élèves des Petits Rats des Champs. Sous la direction de Nathalie, leur professeur passionnée, enfants, adolescents et adultes se retrouvent pour partager un même plaisir : danser.

L'association propose des cours variés (danse classique, moderne, zumba, pilates) qui attirent un public diversifié. Les plus jeunes découvrent la précision et la poésie du ballet, tandis que les adultes préfèrent l'énergie des chorégraphies

modernes. Au-delà de l'apprentissage des techniques, Nathalie transmet des valeurs essentielles : confiance, discipline et esprit de groupe.

Rendez-vous le 28 juin 2026 pour le spectacle de fin d'année : une soirée haute en couleurs où les élèves dévoileront un travail mêlant émotion, technique et plaisir de danser. Le château sera une nouvelle fois le théâtre de cette belle fête artistique.

Contact : Nathalie 06 70 06 68 50



GYM ET FITNESS

Dans un monde où le bien-être physique et mental est devenu une priorité, les cours de gym fitness et Pilates se démarquent comme une excellente option pour quiconque souhaite renforcer son corps et apaiser son esprit. La salle de danse du gymnase propose des séances adaptées à tous les niveaux avec des animatrices certifiées.

Lundi avec Sylvie S :

- Body fitness : 17h - 18h
- Stretching : 18h - 18h30

Mardi avec Sylvie S :

- Pilates : 10h - 11h

Mardi avec Sylvie B :

- Fit Zumb : 19h45

Jeudi avec Sylvie S :

- Pilates : 17h - 18h

Jeudi avec Aleks :

- Gym Fitness : 19h - 20h

Contact : Sylvie S

06 60 82 92 77



LES AMIS DU PAIN DE MENSIGNAC

En préambule de la 35ème Fête du Pain, a eu lieu **l'inauguration du nouveau four à pain baptisé Léon en mémoire du père d'Alain.**

Près de 5 000 visiteurs sont venus et ont apprécié les nombreuses animations avec notamment la venue d'artistes tels que les **Trois Cafés Gourmands, Vincent et la Petite Culotte, Kendji Girac, Arthur et la Troupe des Petits Chanteurs des Rues.** Durant ces trois jours, étaient proposés la traditionnelle brocante, le cirque, les vaches landaises, les manèges, le concours de belote.

À VENIR EN 2026

ANIMATIONS

- 36ème Fête du Pain Mensignac : 13 et 14 juillet 2026 Avec Belote, Lotos et Podium Artistes...

SORTIES

- Croisière Caraïbes du 28 janvier au 6 février 2026
- Eurodisney (en avril)
- Séjour en Espagne du 8 au 17 juin 2026
- Soirée à la Ferme chez Les Bodin's 23 juillet 2026 (complet)
- Zoo de Beauval (en Août)

Si vous souhaitez vous investir et participer activement à toutes ces manifestations, vous pouvez venir renforcer l'équipe de bénévoles. Vous serez les bienvenus.

Pour plus d'informations et réservations auprès de
Lionel au 06 81 43 89 26



Inauguration du four

NOUVELLE SAISON POUR LE CLUB DE BADMINTON DU MENS AN GO !

C'est avec enthousiasme et une belle affluence que le club de badminton Mens An Go entame sa nouvelle saison sportive !

Depuis la reprise près de 50 adultes et 30 enfants ont déjà rejoint le club !

Nous proposons :

- Des cours encadrés pour les enfants, les mardis de 18h30 à 19h45,
- Du jeu libre pour les adultes, les mardis à partir de 19h45 et les jeudis dès 18h30.

Tous les niveaux sont les bienvenus, et les enfants peuvent débuter dès 8 ans.

Trois séances d'essai gratuites et sans engagement sont offertes pour découvrir ce sport.

Le club participe également aux interclubs, avec trois équipes engagées cette saison : en division Découverte, division 3 et division 2.

Notre 6e tournoi annuel aura lieu les 31 janvier et 1er février 2026.

L'édition précédente a rassemblé plus de 200 joueurs sur nos terrains — un bel événement sportif et festif !

Le badminton est un sport accessible, ludique et convivial, parfait pour se dépenser tout en s'amusant. Alors, si l'envie vous prend de taper le volant, venez nous rejoindre au gymnase de Mensignac !

Au plaisir de vous compter parmi nous !

Contact : 06 83 85 10 64



LIMENS

Durant la saison 2024/2025, le club a mis en avant son territoire, que ce soit sur le terrain avec des équipes de jeunes ayant évolué au sein de l'élite régionale (nos U17R1 et U18R1 ont l'an passé ainsi pu accueillir Angoulême, Bressuire, Poitiers, etc....), chez les plus grands avec le titre de **champion Départemental 3 pour notre équipe réserve et enfin la victoire en coupe de la Dordogne Talis pour nos U18-U19.**



Hors du terrain, le club s'est montré très actif en proposant diverses animations : soirée cabaret à Lisle Marathon Trail Périgord Blanc qui traverse nos 3 communes, et finales de Coupes Départementales. L'été ne fut pas en reste avec la soirée des chapeaux blancs. Nous en profitons pour remercier le soutien des collectivités pour ces animations et pour la vie du club en général.

La nouvelle saison, 2025/2026 ouvre ses portes avec la même ambition, la même volonté de porter fièrement les atouts de notre territoire sur le plan footballistique.

Notre équipe fanion sera toujours en Régional 3 avec en ligne de mire, une belle journée pour fêter les 10 ans de l'accession en Ligue de Limens (Mai 2026) ainsi qu'à l'école de foot toujours plus fournie. Notre Groupement Jeunes Périgord Blanc comptera encore cette année 2 équipes en Régionale, dont les U14 qui viennent d'affronter les Girondins de Bordeaux et les U18 en Régional 2.

Nous continuerons de faire vivre nos villages avec des animations repas, mais aussi une nouvelle édition du **Marathon Trail Périgord Blanc le 29 mars 2026.**

Nous espérons pouvoir vous retrouver aux abords de nos terrains lors de cette nouvelle saison.

Pour plus de renseignements:

Secrétariat du club: 06.76.39.35.28

Page facebook:

<https://www.facebook.com/limensjsa>

Site du club: <https://limensjsa.footeo.com/>

TRAIL DE MENSIGNAC

L'association Team T-Rail remercie les plus de 300 participantes et participants présents pour la 7^e édition du T-Rail de Mensignac le 26 avril. Malgré une météo mitigée, la convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Cette belle organisation a permis à l'association de remettre 1500€ au profit de la coopérative scolaire et du club ados.

Un grand merci à nos bénévoles, à nos partenaires, au club ados, ainsi qu'à la commune pour leur soutien indispensable.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 25 avril 2026 pour la prochaine édition.

Vive le sport à Mensignac !



Grand Périgueux Habitat finance la rénovation de votre logement avec Amélia

Qui peut bénéficier du programme Amélia ?

Les propriétaires occupants, les personnes qui accèdent pour la 1ère fois à la propriété (primo-accédants), les propriétaires bailleurs, les syndics de propriété, les locataires (à certaines conditions).

Quels travaux est-il possible de réaliser ?

- Pour adapter son logement au **vieillissement** et au **handicap** : remplacement d'une baignoire par une douche, pose d'un monte escalier ou de barres d'appui, élargissement de porte...

- Pour améliorer son **confort** de vie et/ou réaliser des économies d'énergie : chauffage (radiateurs, pompe à chaleur, chaudière, poêle, etc.), chauffe-eau, plomberie, isolation, ventilations, menuiseries, volets, panneaux solaires, électricité...

- Pour embellir la façade de son logement en centre bourg : crépis, bardage, enduits, pierres...

Mieux comprendre Amélia ?

- Le nouveau dispositif d'aides à l'amélioration de l'habitat Amélia vise à aider les propriétaires du Grand Périgueux à rénover les logements anciens privés jusqu'à mai 2030.

- Cela se traduit par des aides financières aux travaux, attribuées par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), le Grand Périgueux, les 43 communes membres et d'autres partenaires engagés.

- En plus des **aides financières**, le Grand Périgueux propose une **assistance technique** et **administrative neutre et gratuite** pour faciliter la réalisation de vos projets.

- Le Grand Périgueux s'appuie sur le prestataire SOLIHA et aussi d'autres partenaires : ADIL 24, CAUE.

Contact Amélia : 05 53 03 50 16 - amelia@habitat.grandperigueux.fr



ÉNERGIE
Isolation thermique, changement de chauffage, VMC, fenêtres, toiture...

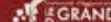
ADAPTATION
Travaux pour favoriser le maintien à domicile des PMR ou personnes âgées en perte d'autonomie

MISE AUX NORMES
Électricité, assainissement, façade, zinguerie, étanchéité...

PATRIMOINE
Restauration d'éléments architecturaux : portes et volets anciens, balcons, fenêtres...

NOS CONSEILLERS VOUS AIDENT GRATUITEMENT

habitat.grandperigueux.fr

France Renov'  LE GRAND Périgueux 



Conseils gratuits et personnalisés
Accompagnement à trouver et mobiliser toutes les **aides financières**

Soutien administratif et technique jusqu'à la fin du chantier

QUI PEUT BÉNÉFICIER DES CONSEILS D'AMÉLIA ?

- Propriétaires occupants
- Propriétaires bailleurs
- Copropriétés (travaux collectifs ou individuels)
- Futurs acquéreurs, commerçants, investisseurs (en maison, en appartement ou en copropriété)

NOUS VOUS AIDONS SUR TOUTES LES COMMUNES DU GRAND PÉRIGUEUX.

Par téléphone au : **05 53 03 50 16** 

Prenez RDV près de chez vous en physique ou en visioconférence 

Par mail à : amelia@habitat.grandperigueux.fr 

<https://habitat.grandperigueux.fr/contact> 

amélia. 

SOLIHA  **adil**  **caue** 

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.

Pour notre territoire, ce document relève de la compétence de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux. Il constitue un outil stratégique de planification et de programmation qui explore

les enjeux d'un territoire, pour construire un projet d'aménagement et de développement durables, traduit en règles d'urbanisme applicable à tous.

Révision Générale du PLUi : La CAGP n'est pas en mesure d'annoncer de date concernant la révision générale.

Retrouver l'ensemble des informations sur <https://www.grandperigueux.fr/>

RÉSEAU CUIVRE

28

Orange nous informe de la fermeture du réseau cuivre. La sélection des communes sera officialisée en janvier 2026. Cette fermeture se déroulera en deux temps, conformément au cadre de la régulation définie par l'Arcep dans la décision d'analyse des marchés en date du 14/12/2023 :

- La fermeture commerciale des offres cuivre : plus

aucune prestation d'accès à la boucle locale cuivre d'Orange ne sera commercialisée. En clair, plus aucun particulier ou entreprise ne pourra souscrire un nouveau contrat cuivre mais les contrats existants perdurent.

- La fermeture technique des offres cuivre : toutes les prestations d'accès à la boucle locale cuivre d'Orange devront avoir été résiliées par les opérateurs. Progressivement, l'ensemble des

services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible.

La date de la fermeture technique, prévue sur l'année 2029, sera affinée lors de l'officialisation des communes en début 2026.

Vous êtes invité à vous rapprocher de votre opérateur afin d'étudier votre éligibilité pour un raccordement à la fibre.

MOBILISATION CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES



Le Rucher du Périgord, sous l'impulsion de Lionel LUCOT, a organisé, le 7 février, une réunion d'informations, qui a rassemblé un large public

autour d'un enjeu crucial : la préservation de la biodiversité face à l'invasion des frelons asiatiques.

Cette initiative, répondant à une préoccupation grandissante des apiculteurs et des agriculteurs, visait à sensibiliser la population sur les impacts négatifs de ces insectes sur les ruches et certaines cultures locales.

Les participants ont échangé sur les dangers provoqués par les frelons asiatiques, notamment leur rôle dans la diminution des populations d'abeilles, essentielles à la pollinisation des plantes.

Suite à ces discussions : en partenariat avec le municipalité un atelier de fabrication a permis à chacun de concevoir son propre piège.

Des plaquettes et quelques pièges sont disponibles en mairie.



JOURNÉE DES CHEMINS

La «Journée des Chemins» s'est déroulée sous un soleil éclatant. Elle a rassemblé de nombreux bénévoles (chasseurs, marcheurs, cavaliers, élus et amis de la nature) déterminés à redonner vie à des sentiers oubliés. Leur mission était de dégager les sentiers envahis par la végétation et débarrasser les chemins obstrués par des chutes d'arbres. Pour clore cette journée, un repas a été offert par la municipalité. Préparé avec soin, il a été agrémenté de viandes fournies par les chasseurs, apportant une touche locale et conviviale.

QUEL AVENIR POUR NOS FORÊTS ?

Organisée par les associations « SOS forêt Dordogne » et « Cœur de Forêt » une session d'information a réuni des propriétaires forestiers et des passionnés de la nature provenant des communes environnantes, tous animés par une préoccupation commune : l'avenir des forêts périgourdines.

Au cœur des discussions, les massifs forestiers des Genêts, Andriaux et de la Faye.

Cette rencontre s'inscrit dans une série d'initiatives visant à sensibiliser le public et à promouvoir un dialogue constructif autour des enjeux forestiers en Dordogne. « SOS forêt Dordogne » et « Cœur de Forêt » continuent leur engagement pour la protection de ces espaces naturels.



CAMPAGNE DE BROYAGE DES VÉGÉTAUX - 4^e ÉDITION

Le SMD3 organise, jusqu'en février 2026, sa quatrième campagne de broyage des végétaux destinée aux particuliers. Ce service, entièrement gratuit, sera proposé dans les déchèteries participantes, à raison de deux journées par mois.

Cette opération permet aux usagers d'apporter leurs végétaux afin qu'ils soient broyés sur place et de repartir avec leur propre broyat, favorisant ainsi la valorisation des déchets verts et la promotion de pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement.

Déchèteries concernées :

- Boulazac
- Neuvic
- Ribérac
- Saint-Astier

Horaires d'accueil :
9h à 12h et 14h à 16h

Informations importantes :

- Aucun passage ne sera décompté de la carte de déchèterie pour cette opération, dédiée exclusivement aux végétaux.
- Tous les végétaux sont acceptés, à l'exception des résineux et des bambous.
- Le diamètre maximal autorisé est de 10 cm.

L'HERBE DE LA PAMPA

Ses plumeaux sont les incontournables d'une décoration. Et pourtant, cela fait plus d'un an qu'un arrêté l'article L415-3 du Code de l'environnement la classe parmi les espèces exotiques envahissantes. La vente, la possession et le transport sont prohibés.

En dehors de ses atouts décoratifs, l'herbe de la pampa est une double menace pour la biodiversité et la santé (plante allergène). Avec sa floraison décalée et sa pollinisation à l'automne, elle élargit la période d'allergies pour les personnes sensibles aux graminées.

Elle réduit la biodiversité. Elle abrite également des coléoptères ravageurs des cultures de maïs.

C'est la raison pour laquelle ce végétal est désormais **interdit** sur tout le territoire national.

Le Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine a lancé l'opération « Trois semaines pour agir » où en effet, les habitants sont invités à couper les plumeaux sous trois semaines après leur apparition.



Comme il n'est pas question de les mélanger aux déchets verts car les graines d'herbe de la pampa ne seraient qu'en dormance et non détruites sans la garantie de conditions de compostage bien précises, il vaut mieux les mettre dans un sac poubelle et les déposer en déchetterie.

ACTIONS PONCTUELLES

30

1. Une seconde vie pour votre sapin

Dès les fêtes passées, vous pourrez déposer, du 3 janvier au 25 janvier, votre sapin naturel, sans décoration ni plastique, dans l'espace dédié à proximité du bâtiment des services techniques (route de Ribérac). Il sera broyé et valorisé en déchets verts.

2. Suivi des points de collecte des déchets :

Un rappel essentiel : les points de collecte ne doivent pas être confondus avec des déchetteries. Il est crucial de respecter les consignes de dépôt afin de garantir un tri efficace et d'éviter des désagréments pour tous. Veillez à déposer vos déchets seulement aux emplacements autorisés et prévus à cet effet.

Déchetteries : <https://smd3.fr/dechetteries>

3. Sacs jaunes :

Pour une meilleure gestion des emballages recyclables, pensez à utiliser les bornes jaunes, où vous pouvez déposer :

- Les emballages en plastique
- Les emballages en métal
- Les petits cartons
- Les briques alimentaires
- Les papiers journaux, revues et magazines

Important : déposez tous ces matériaux en vrac, vidés et sans les laver, ne pas les emboîter ni les compacter. Prenez note que l'utilisation du sac jaune sera prochainement prohibée. Préférez un carton ou un grand sac réutilisable pour transporter vos emballages, qui devront être déposés en vrac dans la borne.

4. Projets en cours :

Plusieurs initiatives sont à l'étude pour améliorer la gestion des déchets :

- Ramassage des encombrants : une réflexion est menée pour optimiser ce service.
- Lieux pour bornes de ramassage du carton : nous examinons les meilleures options pour faciliter le tri des cartons.
- Compostage collectif : des lieux pour le compostage collectif sont également en discussion afin de promouvoir le recyclage organique au sein de notre communauté.

Ces actions visent à sensibiliser et à inciter chacun à adopter des comportements responsables en matière de gestion des déchets. Ensemble, contribuons à un environnement plus sain et durable !

AU JARDIN

Pour la tranquillité et le bien-être de tous, **les activités bruyantes en extérieur (tondeuse, débroussailleuse, perceuse...)** sont autorisées uniquement de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h en semaine, de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi et de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

De plus, les haies doivent être taillées pour ne gêner ni les voisins ni la circulation, notamment sur les trottoirs.

Pour rappel, le brûlage des déchets verts est autorisé du 1er octobre au 28 février, sur déclaration (imprimé à récupérer en mairie ou sur mensignac.fr et transmettre en mairie trois jours avant la date prévue).

Tontes et branchages peuvent être déposés en déchetterie ou transformés en paillage ou compost.

INFO PRATIQUE

Une borne pour récolter les piles et petites batteries usagées a été installée à l'accueil de la Mairie. Vous pouvez les déposer aux heures d'ouverture.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

- Dates limites d'inscriptions

Les prochaines élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars**.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Vous venez d'emménager sur Mensignac ? Inscrivez-vous :

- soit en vous rendant en mairie avant le vendredi 6 février 2026 muni d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois,

- soit en ligne avant le mercredi 4 février 2026 sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/

- Procurations :



Ma procuration 100 % dématérialisée **avec France Identité**

Assurez-vous d'avoir l'identité numérique certifiée :
elle nécessite l'application France Identité + la CNI nouveau format + un déplacement en mairie



RECENSEMENT CITOYEN

Il est **obligatoire** de faire le recensement citoyen.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- Vous obtenez **une attestation de recensement**. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.
- Vous **êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.





Cet outil, simple et gratuit, vous permet d'accéder via votre smartphone ou votre ordinateur, aux alertes et informations de notre commune ou encore de la gendarmerie de Saint Astier.

Ce dispositif complète les autres moyens de communication déjà mis en place et offerts aux administrés de Mensignac : Facebook, site Internet, panneaux d'informations aux abords des bornes semi-enterrées, bulletin municipal.

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris notre collectivité.

Plus d'info :

<http://www.app.panneaupocket.com/>

<https://www.panneaupocket.com/>

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3** PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4** Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com
L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "posez cette étape".
© PanneauPocket

RESULTATS DE L'ENQUETE

INSEE

Le recensement de la population qui a lieu tous les cinq ans s'est déroulé de janvier à février 2025. 785 logements ont été enquêtés, 1549 habitants ont été recensés !

Merci à tous pour votre participation et l'accueil que vous avez bien voulu réservé aux enquêteurs.



ESPACES SANS FUMEURS

La protection de la santé publique, en particulier des mineurs, est une priorité essentielle. Dans ce cadre, le décret du 27 juin 2025 met en place des mesures renforçant l'interdiction de fumer dans divers lieux publics.

Le décret du 27 juin 2025 interdit de fumer dans tous les établissements accueillant des mineurs. Cela inclut pour notre collectivité : les écoles, la crèche, l'accueil périscolaire, la bibliothèque, les installations sportives (gymnase, stade, city-stade), les parcs, les abris de bus...

- L'interdiction de fumer s'applique dans un rayon de 10 mètres autour des entrées des établissements concernés.
- Une signalétique délimitera la zone sans fumeurs.

Ces mesures visent à protéger la santé des jeunes, promouvoir un environnement sain et sensibiliser la population.



BIENVENUE À NOS NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

33



ÉLECTRICIEN

Kévin TRUNDE, électricien fort de 18 ans d'expérience, a installé son entreprise depuis la mi-juillet avec sa famille, il propose travaux neufs, rénovation et dépannage.

ERGELEC - 935 route de Segonzac

07 85 34 23 90 / contact.ergelec@gmail.com

TOILETTEUSE

Depuis le 8 juillet, un salon de toilettage canin et félin a ouvert ses portes à Mensignac :

LA CASA DEL COCO - 40 route de Gravelle

Pour plus d'infos et prises de rendez-vous
Cornelia: **06 65 37 71 97**



OSTÉOPATHE

Nous sommes ravis d'accueillir Léonard GINTER,

Ostéopathe qui a ouvert au printemps son cabinet dans les locaux de la maison médicale au
106 route de Périgueux.

Il reçoit sur rendez-vous.

Contactez-le au **07 68 22 23 79** ou via **Doctolib**.



RENCONTRES DE L'EMPLOI

La commune de Mensignac a accueilli, mardi 26 novembre, une nouvelle édition des Rencontres de l'emploi, organisées par la Maison de l'Emploi et la Mission Locale du Grand Périgueux, en partenariat avec France Travail et la municipalité. Une dizaine d'employeurs du secteur sont venues présenter leurs activités et leurs postes à pourvoir. Près de 70 personnes, en recherche d'emploi ou en reconversion, ont pu échanger directement avec les recruteurs, remettre leur CV et prendre un premier contact.

Un grand merci aux partenaires, aux entreprises et à tous les participants pour cette soirée d'échanges constructive au service de l'emploi local.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES 2025

- LEMAIRE MACHURET Sacha ● MAGNIER Jules
MONPROFIT LEYRAT Manon ● ROGERET Aaron ●
SANTOS MARCELINO ● Lyna TINON Mila ● POPA Emy
● BRAGEOT Giulia ● CHABREYROU GRÉGOIRE Maël

*Trois naissances supplémentaires ont été enregistrées
mais les parents n'ont pas souhaité de publication*

MARIAGES 2025

- BERTHOUMEYROU Laurent et BRIGASCO Karine
 - BOSCORI Raphaël et CHARRUAUD Maéva
 - BRUNET Théo et CONSTANTIN Allyson
 - BRUNI Cyril et DUPEYRAT Julie
- CHOUZENOUX Damien et DELMAS Albane
- LEVIER Bernard et DE POSSEL-DEYDIER Séverine
 - FAURE Vincent et VIDAL Rachel
 - GALBOURDIN Eddy et MAZUZIER Aude
- HOSPITAL Damien et GONCALVES Angéla
- HIREL Sylvain et ROBLES IBARA Gloria
- MORVAN Damien et BOGOSAVLJEVIC Névéna
 - SAINCLAIR Mickaël et LINOL Anna
 - TEXIER Alain et REY Sandrine ●
- REVEL Alexandrine et THOMAS Lucas

DÉCÈS 2025

- ARNAUD Thomas ● BAJOUE Mickaël
- DA SILVA LOPES Manuel ● GALINHA LAFFOREST Ginette
- HOLMAN Kate ● LACHASSE Claude ● LACIME Patrick
- LAFFOREST Patrice ● NOYON Fernand ● NOWAK Marc
- OUZEAU ROUSSEAU Germaine ● SALLAT Chantal ● PEYTOUREAU Serge

**La nouvelle réglementation de protection des données personnelles interdit de publier
ou diffuser le nom des personnes vivantes sans leur consentement.**

**Pour un prochain bulletin, les parents d'enfants ou les mariés
qui ne souhaitent pas voir publier naissance ou mariage doivent se signaler au secrétariat de Mairie.**

VŒUX AUX MENSIGNACOIS

Madame le Maire Véronique CHABREYROU,
le Conseil Municipal, le Conseil Municipal Enfant
et les Associations
vous invitent à la cérémonie des vœux

le samedi 24 janvier à 11h au gymnase.

HORAIRES MAIRIE

Du lundi au vendredi :
9h à 12h - 14h à 17h30

Fermée le jeudi après midi

Tél. : 05 53 05 17 15

accueil@mairiemensignac.fr

Facebook.com/pages/Commune-de-Mensignac

Site : www.mensignac.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mercredi : 14h à 17h

Vendredi : 15h à 18h

Samedi : 10h à 12h

Tél. : 05 53 45 84 05

Par courriel : bibliothequemunicipale@orange.fr

AGENCE POSTALE DE MENSIGNAC

Horaires :

Lundi : 14h à 16h

Mardi : 9h30 à 12h et 14h à 16h

Mercredi : 9h30 à 12h

Jeudi : 9h30 à 12h et 14h à 16h

Vendredi : 9h30 à 12h et 14h à 16h

Samedi : 9h30 à 11h30

Tél. : 05 53 03 51 00



MAGAZINE D'INFORMATIONS

Mairie - 24350 Mensignac

Directrice de la publication: Véronique CHABREYROU

Secrétariat : Véronique CLUZEAU

Maquette & impression: Nouvelle Imprimerie Moderne à Périgueux - 05 53 09 09 51

Imprimé sur du papier Condat Silk 115 g

Ne pas jeter sur la voie publique

